

Chers adhérents, chers bénévoles, chers membres associatifs,

Pour faire suite à notre précédent courrier où nous vous avons conviés pour une **réunion d'information et de présentation** des différentes modifications que le gouvernement va infliger à la loi du 11 février 2005. Le Conseil Départemental souhaite vous faire part de son intention de mettre en place **une action coup de poing lors de la Foire de Caen** afin de signifier le mécontentement des personnes en situation de handicap moteur !

Cette dernière aura lieu :

Le vendredi 3 octobre 2014
à 15h30
à la Foire de Caen
RDV Parking du Zénith

**NECOUTEZ
PAS LES
LOBBIES.ORG**

Nous devons réagir !!!

Nous ne devons pas nous arrêter là !

Nous devons durcir nos actions, car nous en avons assez d'être pris pour des citoyens de troisième zone.

Nous aurons besoin de beaucoup de monde ce jour là :

**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, A MOBILITE REDUITE, ÂGEES, BLESSEES
TEMPORAIRES, ENFANTS ET PARENTS AVEC POUSSETTE, FEMMES ENCEINTES, LIVREURS,
PERSONNES ENCOMBRES DE BAGAGES, ...**

Nous sommes tous concernés !!



N'hésitez pas à contacter la délégation pour toutes questions concernant ce rassemblement.

Nadège DANIEL,
Représentante Départementale

Mathieu MAMBERTA,
Directeur

EXIGEONS ENSEMBLE UNE FRANCE ACCESSIBLE À TOUTES ET A TOUS !

Les associations de personnes à mobilité réduite de Normandie se mobilisent

Parce que la liberté de déplacement est une liberté fondamentale,
Parce que le droit de participer à la vie sociale ne se mendie pas ;
Parce que nous refusons d'être des individus de troisième zone ;



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, A MOBILITE REDUITE, ÂGÉES, BLESSEES
TEMPORAIRES, ENFANTS ET PARENTS AVEC POUSSETTE, FEMMES ENCEINTES, LIVREURS,
PERSONNES ENCOMBRES DE BAGAGES, ... nous sommes tous concernés !!

Après 40 ans d'attente (loi de 1975), et alors que la loi de 2005 « pour l'égalité des droits, des chances la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » instaurait le principe de l'accessibilité universelle pour 2015, Hollande et son gouvernement détricotent la loi en reportant cette obligation aux calendes grecques... et en remettent en cause des normes d'accessibilité.

AVEC NOUS DITES NON au gouvernement qui cède honteusement aux lobbies de toute sorte !. Un gouvernement qui renie la loi de 2005 et qui reporte la mise en accessibilité de ce pays tout en s'attaquant aux normes d'accessibilité ! Nous dénonçons les délais inacceptables envisagés pour réaliser l'accessibilité !!

L'Espagne, le Portugal « en crise » eux aussi... ont pourtant fait de l'accessibilité universelle une de leurs priorités !!!

NOUS EXIGEONS que le Gouvernement modifie cette Ordonnance, s'il veut donner une chance à la France de ne plus être « un pays en situation de handicap » !

L'APF dénonce ce projet d'Ordonnance inacceptable et déplore notamment ces dispositions tout à fait inadmissibles dont certaines n'ont jamais été abordées durant les 140 heures de réunions dites de « concertation », au cours desquelles l'APF a manifesté ses nombreux désaccords ! Elle demande aujourd'hui au Gouvernement de s'engager clairement en faveur de l'accessibilité en faisant de cette Ordonnance manifestement laxiste un dispositif réellement persuasif, incitatif et contraignant.

Demain, ce seront des millions de personnes qui ne pourront se déplacer. Car, par cette loi, les transports en commun leurs seront inaccessibles !!!

ALORS ENSEMBLE, EXIGEONS UNE FRANCE ACCESSIBLE A TOUTES ET A TOUS !



Nous invitons les citoyens à continuer de nous rejoindre, à signer et à faire signer la pétition lancée par l'APF et Philippe CROIZON « Accessibilité : la liberté d'aller et de venir ne peut pas attendre 10 ans de plus ! » <http://www.necoutezpasleslobbies.org/> : déjà plus de 227 000 personnes soutiennent notre combat !

**NECOUTEZ
PAS LES
LOBBIES.ORG**